

MICHAEL WILSON À LA PRESSE

Le couperet s'abattra encore deux fois ces prochains mois

OTTAWA — Ce n'est qu'un début: les coupures de \$4,2 milliards annoncées le mois dernier par le ministre des Finances ne constituent qu'une première étape. Il y a deux autres phases de réduction du déficit fédéral qui s'en viennent.

FRANCINE OSBORNE

Le ministre, Michael Wilson, souligne que les premières coupures avaient pu être effectuées rapidement, en éliminant certains programmes. Mais pour en arriver à réduire le déficit de \$10 milliards à \$15 milliards d'ici à 1990, il faudra agir davantage.

Une deuxième phase se traduira par l'ajustement et l'élimination graduelle de certains programmes jugés non nécessaires. À leur expiration, ces programmes ne seront tout simplement pas renouvelés ou seront réduits.

La troisième phase, qui viendra après le budget du printemps prochain, se fera par l'examen détaillé de tous les encouragements fiscaux, pour déterminer leur utilité.

En entrevue à LA PRESSE, M. Wilson a indiqué que les décisions sur les encouragements fiscaux, tant aux particuliers qu'à l'industrie, ne seront pas contenues dans le prochain budget. Ce budget pourra cependant donner des indications sur les intentions du gouvernement.

Au sujet du déficit, M. Wilson réitère sa détermination de s'y attaquer, soulignant qu'on ne peut plus se permettre d'attendre.

Selon lui, il vaut mieux agir maintenant, sinon dans un an ou deux, nous n'aurons plus le choix et les mesures que le gouvernement sera alors forcé de prendre seront encore plus «dérangeantes».

Le ministre admet que les coupures qu'il vient d'annoncer ont touché peu de Canadiens, mais il prévoit que son prochain budget affectera davantage la population. L'impôt minimum pour les citoyens mieux nantis, par exemple, fera partie du prochain budget.

Le ministre a réitéré que ni lui

ni le premier ministre Mulroney ne souhaitent augmenter le fardeau fiscal des Canadiens — qui «est déjà élevé», a-t-il admis. En d'autres mots, M. Wilson s'engage à ne pas hausser les tables d'impôt sur le revenu, mais ne dit cependant pas qu'il ne touchera pas aux exemptions personnelles.

À cet égard, M. Wilson déclare qu'il est important d'équilibrer les effets de réduction du déficit pour les contribuables.

Le ministre ne laisse aucune illusion aux Canadiens, soulignant que la réduction du déficit signifie des sacrifices de la part des contribuables. Selon lui, la situation financière du pays est telle, avec un déficit qui croît plus vite que l'économie nationale, qu'il faut agir rapidement.

Le ministre est convaincu que la population le comprend et qu'elle est prête à accepter des changements. Par contre, M. Wilson insiste sur le fait que ces modifications ne se feront pas aux dépens de ceux qui sont au bas de l'échelle des revenus.

En contrepartie, il promet aux

Canadiens une économie en meilleure santé, une fois qu'il sera évident que le gouvernement s'attaque sérieusement au problème du déficit.

Les provinces

Les provinces n'échapperont probablement pas au couperet fédéral, mais M. Wilson déclare qu'aucune décision sur la réduction des paiements de transfert n'a encore été prise. Des consultations auront lieu sur l'éducation post-secondaire et les frais de santé, le ministre assurant que rien ne sera annoncé par surprise.

Il assure également les provinces qu'il ne tentera pas de leur refiler son propre déficit, ni de leur imposer des coupures si le gouvernement fédéral ne fait pas lui-même des efforts. Il s'attend toutefois à de la résistance de la part de ses interlocuteurs provinciaux.

M. Wilson doit d'ailleurs rencontrer le ministre Yves Duhaime, du Québec, la semaine prochaine, pour traiter de ces questions.



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Michael Wilson, ministre des Finances du Canada.

MÊME SOUS LE NIVEAU AMÉRICAIN

Les taux d'intérêt suivront la diminution du déficit fédéral

OTTAWA — Le ministre des Finances, Michael Wilson, se dit convaincu qu'une diminution du déficit fédéral fera baisser les taux d'intérêt au Canada. Il n'écartera pas la possibilité de taux plus bas qu'aux États-Unis.

FRANCINE OSBORNE

« Il y a eu des périodes, dans le passé, où les taux d'intérêt étaient inférieurs ici, dit-il. Mais en raison de la très grande intégration des deux économies, il sera difficile d'avoir au Canada des taux d'intérêt substantiellement plus bas qu'aux États-Unis. »

M. Wilson souligne aussi que si nous n'agissons pas sur notre propre déficit pendant que les Américains diminuent le leur, les taux seront beaucoup plus élevés ici, ce qui se traduira par une hémorragie de capitaux à l'extérieur du Canada.

Un des effets d'une telle situation serait un affaiblissement

notable de notre dollar, souligne le ministre. Selon lui, des taux d'intérêt plus bas ici ne signifient pas nécessairement une érosion de notre monnaie, qui s'est affaiblie de toute manière, en dépit des taux canadiens plus élevés.

Le dollar, souligne-t-il, doit refléter la force concurrentielle du pays. Si le Canada peut renforcer sa position concurrentielle sur les marchés, il possédera d'autant plus de flexibilité au sujet des taux d'intérêt.

M. Wilson se dit également convaincu qu'en baissant le déficit et en favorisant un relâchement des taux d'intérêt, on engendrera suffisamment de confiance dans le secteur privé pour susciter des investissements. Le ministre souligne que c'est de cette façon qu'on atténuera le problème du chômage. Il réfute ainsi les allégations de l'opposition, selon lesquelles ses coupures budgétaires vont créer davantage de chômage.

Il souligne qu'il est faux de

prétendre qu'en période de chômage élevé, il ne faut pas réduire les dépenses de l'État. Selon lui, une telle théorie était valable lorsque le déficit était beaucoup plus bas que maintenant.

Marché commun avec les USA

Parlant de l'interdépendance entre les économies du Canada et des États-Unis, M. Wilson se dit favorable à des relations commerciales accrues entre les deux pays.

Selon lui, il est crucial que le Canada ait un accès plus grand au marché américain. Le ministre admet que les obstacles sont importants, soulignant que les barrières non tarifaires, comme les quotas d'importation, sont les plus insidieuses. Les dossiers de l'acier, du cuivre et du bois d'œuvre ont récemment suscité beaucoup d'inquiétudes au Canada.

Le ministre souligne que les attitudes sont moins défensives au Canada qu'aux États-Unis.

Mais selon lui, ce n'est pas là une raison pour ne pas rechercher des relations commerciales plus intenses et de ne pas profiter de la proximité géographique avec les États-Unis.

Des discussions vont se tenir avec les Américains et, actuellement, M. Wilson n'écartera aucune possibilité, dont des négociations sectorielles.

Il souhaite également qu'un débat ait lieu au Canada, dans les mois qui viennent, sur les pratiques commerciales.

Il se dit confiant que les Américains souhaitent eux aussi accroître leurs relations commerciales avec le Canada. Selon lui, il faudra des ajustements au sein de l'économie canadienne dans les secteurs qui ne sont pas concurrentiels avec les États-Unis en ce moment, de sorte qu'il faut prévoir une phase de transition. La tâche n'est pas impossible pour autant, car les structures de coûts aux États-Unis et au Canada ne sont pas si différentes.

Les programmes sociaux pour les nantis, un luxe

OTTAWA — Même si aucune décision n'a encore été annoncée concernant les allocations familiales et les pensions de vieillesse, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, ne laisse planer aucun doute sur ses intentions: ces versements gouvernementaux consentis également aux mieux nantis sont un luxe du passé.

GILBERT LAVOIE

« Auparavant, nous avons connu le luxe de pouvoir nous donner des programmes accessibles à tout le monde », déclare-t-il lors d'une entrevue accordée à LA PRESSE. « Maintenant, nous avons atteint le point où les Canadiens sont très conscients des problèmes financiers et se disent qu'on ne peut plus avoir de programmes sociaux pour les personnes à revenus élevés. Et si de tels programmes existent, faut-il, par le biais du système fiscal, diriger cette aide vers ceux qui en ont le plus besoin ».

M. Wilson écarte d'emblée la possibilité de priver certaines personnes des chèques d'allocations familiales. « En aucune occasion je n'ai dit que les chèques ne viendraient plus ».

« Mais vous allez récupérer cet argent d'une manière ou d'une autre? »

« Oui ».

Le ministre remarque que les allocations familiales et les pen-

sions de vieillesse sont déjà taxées. « L'une des propositions soumises sera la suivante: devons-nous envisager une taxation plus élevée sur ces gens? »

Prié de préciser si le gouvernement ira chercher plus d'argent dans les poches des contribuables à revenus moyens dans le prochain budget, le ministre répond que les mesures annoncées jusqu'à présent avaient touché peu de monde et qu'un plus grand nombre de contribuables sentiraient les effets des prochaines mesures d'austérité contenues dans le budget du printemps.

Sur un autre sujet, M. Wilson dit s'attendre à des objections de la part des provinces lorsqu'arrivera le moment de réduire les paiements de transfert. Mais il précise qu'une telle mesure n'est pas pour un avenir rapproché.

Selon lui, le gouvernement fédéral et les provinces doivent étudier la possibilité de réduire les dépenses, particulièrement dans le domaine de la santé. « Il s'agit de trouver les moyens d'offrir les services de santé différemment, de manière à libérer certains montants ». Il donne à titre d'exemple la possibilité de partage d'équipement entre les institutions hospitalières.

« Nous cherchons des solutions qui permettront, avec le temps, de diminuer le fardeau des contribuables. Les bénéfices de ces changements seront ressentis par les deux paliers de gouvernements », explique-t-il.

Énergie: le mégaprojet de Husky pourrait être relancé avant Noël



M. Wilson prévoit la reprise de l'exploitation des sables bitumineux et du pétrole lourd.

OTTAWA — Dans le secteur de l'énergie, plusieurs projets importants sont en préparation et l'un d'eux pourrait être annoncé officiellement avant Noël.

Le ministre Michael Wilson a refusé d'en dire plus, ajoutant seulement que c'est dans le secteur du pétrole lourd. Dans l'industrie, on estime que ce pourrait bien être le projet de \$3,2 milliards de Husky, qui comprend notamment la construction d'une usine de valorisation du pétrole lourd, à Lloydminster, à la frontière entre le Manitoba et la Saskatchewan.

Le ministre a indiqué que le gouvernement tentera de favoriser l'extraction des sables bitumineux et du pétrole lourd, prévoyant des retombées positives non seulement dans l'Ouest, mais aussi au Québec et en Ontario.

Entre-temps, les discussions se poursuivent entre Ottawa et les provinces productrices de pétrole sur le partage des revenus pétroliers. M. Wilson n'est pas sûr qu'une entente interviendra pour le 1er février, lorsque les accords précédents expireront, mais il déclare que les pourparlers se déroulent de façon satisfaisante.

Certaines décisions devront attendre le budget, notamment sur la fiscalité dans le secteur énergétique. Le ministre se dit confiant que les négociations aboutiront à un équilibre acceptable entre les intérêts du consommateur, la santé de l'industrie et les revenus des deux niveaux de gouvernement.

La taxe sur les recettes pétrolières est l'une de celles qui offrent le plus de flexibilité et peuvent servir de levier pour le

développement des sables bitumineux, pour autant qu'il y ait entente avec les provinces, souligne M. Wilson.

Demandes de fonds: « Je n'ai pas le choix, il faut dire non »

OTTAWA — Michael Wilson demeure déterminé: « Il faut dire non. Le Canada doit apprendre qu'il y aura des non ».

GILBERT LAVOIE

Un mois après la présentation de son programme d'austérité, le ministre des Finances est surpris de voir à quel point on continue de lui demander de l'argent.

« Le point le plus important, c'est cette pression constante pour obtenir de l'argent, pour toutes sortes de bonnes raisons. Que ce soit de la part de l'industrie, des provinces ou pour des programmes sociaux, les gens ont toujours une foule de bonnes raisons pour justifier leurs demandes d'aide gouvernementale », déclare-t-il.

Le ministre révèle que ces demandes lui viennent de toutes parts, par ses collègues, par les ministres des Finances des pro-

vinces, ou directement à son bureau.

« C'est supportable, ajoutez-t-il cependant. Je n'ai pas le choix, il faut dire non. Les politiciens précédents faisaient face à des problèmes financiers bien moins sérieux que ceux que nous vivons actuellement ».

« Interrogé sur le degré de tolérance de la classe moyenne lorsque le gouvernement lui demandera de faire des sacrifices supplémentaires pour réduire le déficit, M. Wilson dit qu'il faut agir maintenant.

« Je pourrais m'asseoir ici en tant que ministre des Finances, et me dire que je peux passer à travers pendant deux ans. Peut-être après cela M. Mulroney me nommerait-il à un autre ministère et je ne me serais pas fait trop d'ennemis. Mais je suis persuadé que, si nous reportons notre action de deux ou trois ans, les décisions que nous prenons maintenant nous seront alors imposées et seront beaucoup plus difficiles. C'est cette

éventualité que j'essaie d'éviter parce que je crois qu'il est préférable de prendre ces décisions alors que nous pouvons encore choisir, plutôt que de nous les faire imposer. »

M. Wilson qualifie de dépassée l'attitude des partis d'opposition qui l'accusent de sacrifier des emplois par ses coupures budgétaires.

« C'est là la réaction de gens qui croient à une théorie économique dépassée. Cette théorie était valable lorsque nous avions un déficit peu élevé et une dette accumulée faible. Mais ce n'est plus le cas actuellement ».

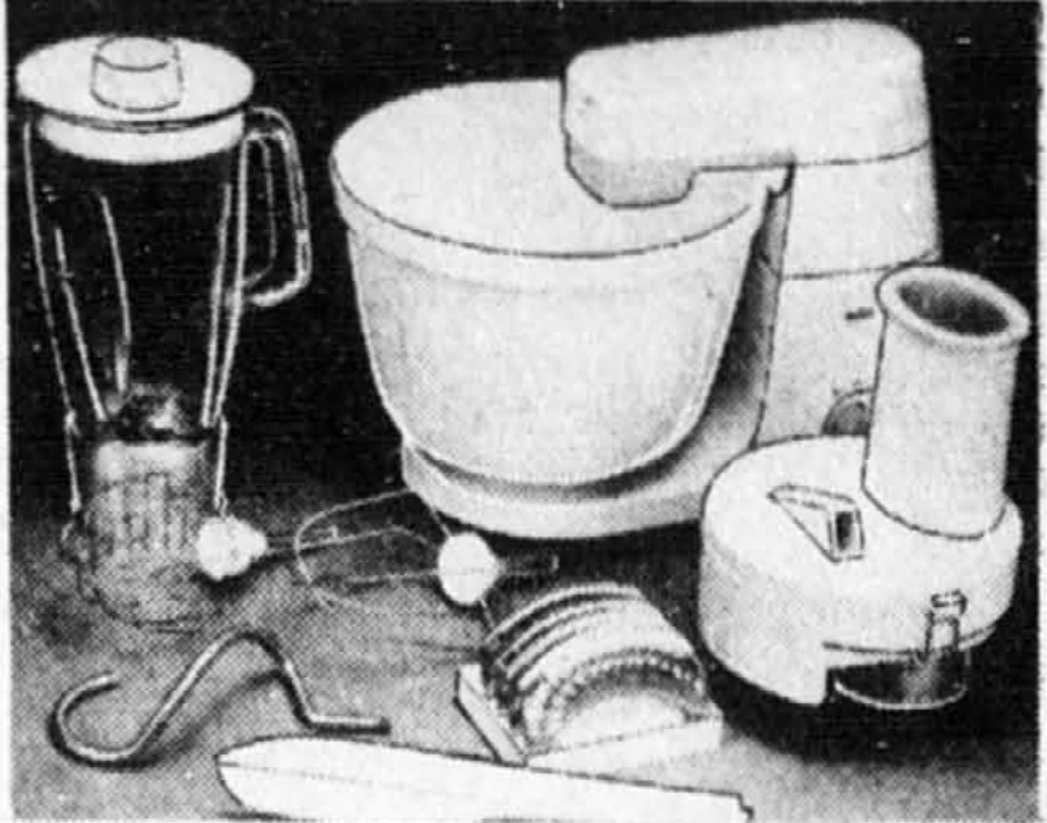
Le ministre estime que les Canadiens comprennent la situation. Il compare les problèmes du gouvernement à ceux d'un individu dont les emprunts bancaires s'élèvent au-dessus du revenu, et qui commence à avoir des « sueurs froides » dans le dos le soir avant de se coucher.

« Cet individu sait bien qu'il faut changer des choses », conclut le ministre.

GRANDE DÉMONSTRATION

LES 13-14-15
DÉCEMBRE

BRAUN

MÉLANGEUR
KM-32Comprenant base,
mélangeur et
hache saladeSPÉCIAL
\$209⁹⁹

HORLOGE

Modèle
ABK-300

SPÉCIAL

\$22⁹⁹CHAUFFERETTE
Modèle
C-132 TLS

SPÉCIAL

\$69⁹⁹

QUINCAILLERIE

LAMBERT

6524 RUE ST-HUBERT 274-3521
Métro Beauvien — Stationnement à l'arrière

Chevrette reproche à Picotte d'avoir abusé de l'immunité parlementaire

Le ministre des Affaires sociales, Guy Chevrette, a servi une réponse un peu acerbe, hier, au député de Maskinongé, Yvon Picotte, lui reprochant de profiter de son immunité parlementaire pour faire de « grossières affirmations » et « friser l'irresponsabilité ».

LILIANNE LACROIX

La veille, M. Picotte avait adressé une série de questions délicates au ministre au sujet de M. Bernard Barbera, président régional du PQ de Sainte-Marie et ex-directeur général du CLSC Sainte-Thérèse, qui fait présentement face à des plaintes pour détournement de mineure et harcèlement sexuel.

Selon le ministre, le conseil d'administration n'aurait pas demandé la démission de M. Barbera, comme M. Picotte l'avait laissé entendre; c'est plutôt l'ex-directeur lui-même qui aurait remis sa démission le 26 octobre dernier. Quand à l'indemnité dont avait parlé M. Picotte et qui aurait fait de M. Barbera un homme « grassement payé », il s'agit, selon le ministre, d'une somme de \$40 000, somme normale pour un directeur de 14 ans de service.

Toujours en réponse à des questions de M. Picotte formulées la veille, M. Chevrette a ajouté qu'aucune plainte n'avait jusqu'ici été déposée au bureau du directeur de la Protection de la jeunesse. Quant au prétendu harcèlement sexuel, il a déclaré qu'aucune plainte n'avait été portée non plus à la Commission des droits de la personne au moment de la démission de M. Barbera.

Enfin, à la dernière question, M. Chevrette a répondu que M. Barbera était bien président régional du PQ de Ville-Marie.

Un peu plus tard dans la journée, dans un communiqué émanant de l'aile parlementaire libérale, le député Picotte accusait le ministre Chevrette de mentir dans ce dossier.

« Le ministre soutient que la demande de démission de M. Barbera a été rejetée par le Conseil d'administration du CLSC dans le cadre d'une réunion régulière. Ceci est exact, si l'on se fie seulement au procès-verbal du 11 septembre 1984. Mais en regardant l'annexe du

procès-verbal du 2 octobre, deux personnes ont été mandatées pour négocier la démission de M. Bernard Barbera. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration. Je ne sais pas quel renseignement le ministre, mais il a bel et bien menti en Chambre ce matin », a soutenu M. Picotte.

Même si une lettre ouverte du Comité de dénonciation sur le harcèlement du CLSC de Sainte-Thérèse parle de « 10-15 personnes touchées, selon une enquête interne », il semble que le nombre des plaintes enregistrées auprès de la Commission des droits et libertés de la personne se limite à cinq.

Dans la même lettre, invoquant la lenteur du système judiciaire et les obstacles à franchir, plusieurs femmes semblent avoir choisi de renoncer aux poursuites. Elles signalent que, fatiguées des interminables démarches qu'elles ont dû faire, elles préfèrent maintenant oublier, d'autant plus que la personne en cause a quitté l'établissement. D'autres ont eu peur de représailles ou n'osent pas entamer des poursuites parce qu'elles craignent les conséquences.

Selon une des plaignantes, toutes les intéressées seraient des employées permanentes ou stagiaires du CLSC.

M. Chevrette a fait savoir que M. Barbera aurait lui-même porté plainte auprès de la Commission des droits et libertés de la personne pour obtenir justice. Il songerait aussi à poursuivre M. Picotte qui serait « sorti » du cadre de l'immunité parlementaire en participant à une émission de radio sur le sujet.

Du côté des CLSC, alors que les dirigeants du conseil d'administration local choisissaient de ne pas répondre aux nombreux appels de LA PRESSE, Jacques Wilkins, président de la Fédération des CLSC, admettait « que l'image des CLSC est sûrement touchée par la situation, même s'il faut reconnaître qu'aucune institution au monde n'est à l'abri de ces choses-là ». M. Wilkins précisait toutefois que les services fournis à la population n'ont jamais été perturbés par les problèmes que vivait le CLSC: « En autant que nous avons pu en juger, les services au public n'ont jamais souffert à Sainte-Thérèse », a-t-il conclu.

Les femmes s'en prennent à Penthouse de janvier

SAINTÉ-FOY (PC) — Le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF) exige que le ministre de la Justice procède à la saisie de tous les posters géants contenus dans le numéro de janvier 1985 de la revue américaine Penthouse.

Dans une lettre au ministre québécois de la Justice Pierre-Marc Johnson, le Réseau estime que la violence et l'avisement des femmes tel qu'illustré sur le poster géant sont « inacceptables ».

Le poster en question, d'une dimension de 80 cm par 55 cm, représente une ex-Miss America appelée Vanessa Williams, nue, menottée, comme suspendue au plafond et revêtue d'un attelage qui la prive de sa liberté de mouvement.

« Cette entreprise d'intégration de la pornographie dans la vie des hommes et des femmes ne doit pas être tolérée par votre ministère qui a charge de protéger la population », écrit le RAIF au ministre Johnson.

Le Réseau, qui est un groupe féministe de pression de la région de Québec, rappelle que le Code criminel interdit la violence sexuelle et permet donc au gouvernement d'interdire la vente du poster contenu dans Penthouse.

Déjà, le numéro de décembre 1984 de la même revue a été frappé d'interdit par le ministère fédéral du Revenu qui est responsable des importations de revues.

Ce numéro montrait des femmes d'origine asiatique nues et pendues à des arbres.

Pornographie
Les porte-parole du RAIF, Lori Saint-Martin et Marcelle Dolment, soutiennent que le gouvernement devrait intervenir immédiatement pour empêcher la pornographie.

« Il ne faut pas confondre érotisme et pornographie », ont-elles expliqué. L'érotisme devient pornographique lorsqu'il y a « violence, dégradation ou exploitation sexuelle des enfants ».

La pornographie doit être interdite lorsqu'elle constitue « un encouragement à la violence sexuelle », croit le RAIF.

CN Rail achète d'abord chez nous



Qu'il s'agisse de serviettes de papier ou d'équipement électronique sophistiqué, lorsque vous faites le compte, CN Rail verse 1,1 milliard de dollars par année à ses fournisseurs canadiens. Cela représente 3 millions de dollars par jour et plus de 90% de tous nos achats. Sans compter l'impact des achats locaux par des milliers d'employés et les centaines de millions de dollars que nous dépensons chaque année pour l'entretien et l'exploitation du plus grand chemin de fer du Canada.

Au Québec, nous comptons près de 3 600 fournisseurs. Nos commandes ne vont pas qu'à de grosses entreprises. Les petites et les moyennes entreprises en bénéficient elles aussi. En fait, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux fournisseurs canadiens. Comme Manac Inc., de Saint-Georges-de-Beauce. Ce fabricant de remorques bien connu a ajouté, en 1982, la fabrication de conteneurs à sa gamme de produits. Au cours des douze derniers mois, cette entreprise a reçu des commandes de CN Rail qui totalisent 2,2 millions de dollars.

Ce n'est là qu'un de nos nouveaux fournisseurs avec qui CN Rail est heureux de faire affaires.

Fournisseur de CN Rail, ça vous intéresse?

COMPOSEZ SANS FRAIS LE:

1-800-361-1511

ou à Montréal composer le 877-5315

ou écrivez à:

D. G. Parsons, Directeur régional,
Achats et gestion des stocks,
CN Rail
C.P. 8106,
Montréal (Québec)
H3C 3N3

CN RAIL

La voie d'accès à de meilleures affaires.

Une compagnie du Groupe CN

GRAND ENCAN DE VOYAGES

À DESTINATION DE

Acapulco	Martinique	Ste-Lucie
Puerto Vallarta	St-Martin	Jamaïque
Cancun	Saint-Domingue	Floride
Ixtapa	Barbade	
Guadeloupe	Rio de Janeiro	

Sur chaque voyage vendu, SOL-VAC Tours remettra un montant forfaitaire à OXFAM-Québec afin de supporter leurs efforts en Ethiopie.

OBJECTIF DE CONTRIBUTION À

OXFAM POUR L'ETHIOPIE 100 000 \$

VENEZ NOMBREUX

- Vous pourriez acheter vos prochaines vacances à un super prix...
- et... courez la chance de gagner un voyage d'une semaine pour 2 personnes à Acapulco.

LIEU: Holiday Inn centre ville, 420 ouest Sherbrooke, Montréal

DATE: le dimanche 16 décembre 1984 de 11h à 21h

Visa, MasterCard et chèques acceptés

SOL-VAC TOURS

en collaboration avec

la presse

VOYAGES
BEL AIR

VOYAGES BEL-AIR INC.

T
Tourbec
1979/Inc.

CKAC 73

Venez déposer le coupon de participation dans l'urne SOL-VAC OXFAM le 16 décembre prochain et courez la chance de gagner un voyage d'une semaine à Acapulco pour deux personnes à l'hôtel Villa Los Arcos (ou similaire) (valeur totale de 1400 \$). Les voyages devront s'effectuer avant le 7 avril 1985. Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à l'hôtel Holiday Inn de Montréal. Le tirage aura lieu le 16 décembre à 21 h et les gagnants seront prévenus par téléphone s'ils ne sont pas présents.

OXFAM Numéro d'enregistrement d'organisme de charité 04195560308

la presse

SOL-VAC
TOURS

T
Tourbec
1979/Inc.

CKAC 73

Grand Concours SOL-VAC • LA PRESSE au profit d'OXFAM-Québec

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Tél.: (_____) _____

125 MAGASINS

DANS LES PLUS GRANDS CENTRES COMMERCIAUX

La vente d'après Noël avant Noël!

Le plus bas prix garanti jusqu'au 25 janvier 1985!

Raison de plus d'acheter chez Atlantique



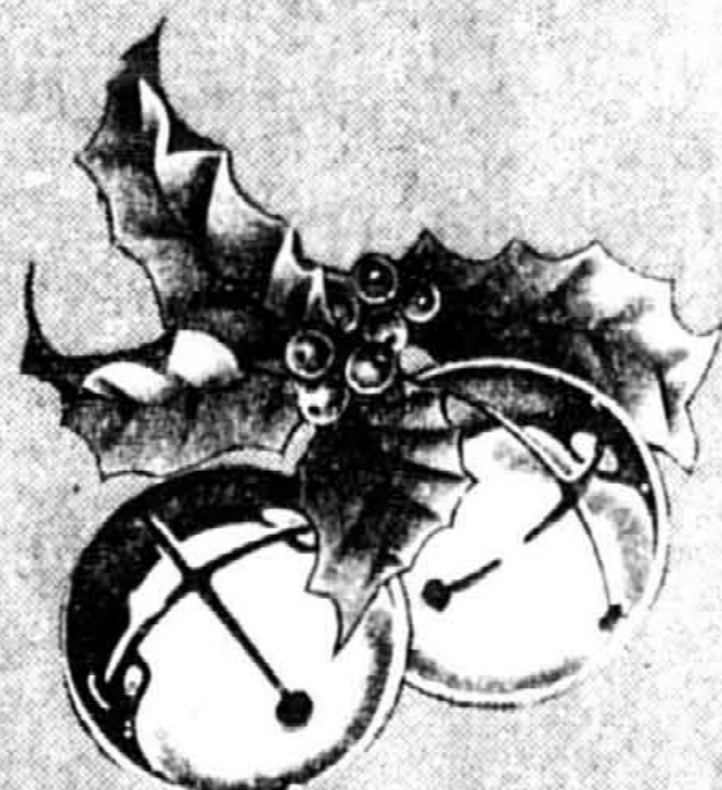
BRANCHEZ-VOUS À NOS FRAIS!

Super Écran

Si vous n'avez pas le câble, on vous offre gratuitement l'installation plus deux mois d'abonnement à Super Écran, Much Music et TSN le canal des sports*.

Si vous avez le câble, on vous offre une prise additionnelle plus deux mois d'abonnement à Super Écran, Much Music et TSN le canal des sports*.

* Valable avec tout achat de 500\$ et plus, et seulement dans les régions desservies par:
Câblevision Vidéotron
Télé câble Vidéotron
Télé câble des Mille Îles
Télé câble St-Damien



Martine St-Clair et Atlantique
Royaume de l'amour dans l'air

Audrey: Intégration jeunesse
Venez rencontrer Martine St-Clair chez Atlantique Image et Son au 6245, boul. Métropolitain est, jeudi 13 décembre de 19 h à 21 h et aux Galeries d'Anjou, samedi 15 décembre de 13 h à 15 h. C'est un rendez-vous
ATLANTIQUE

EN EXCLUSIVITÉ CHEZ ATLANTIQUE!

RCA

Télécouleur RCA 14" 330

Dans la splendeur de Noël... allumez toute la magie de ce télécouleur. Syntonisation automatique et châssis compact. Prix imbattable!

279⁹⁵

UN TÉLÉCOULEUR A SI BAS PRIX? QUELLE AUBAINE!

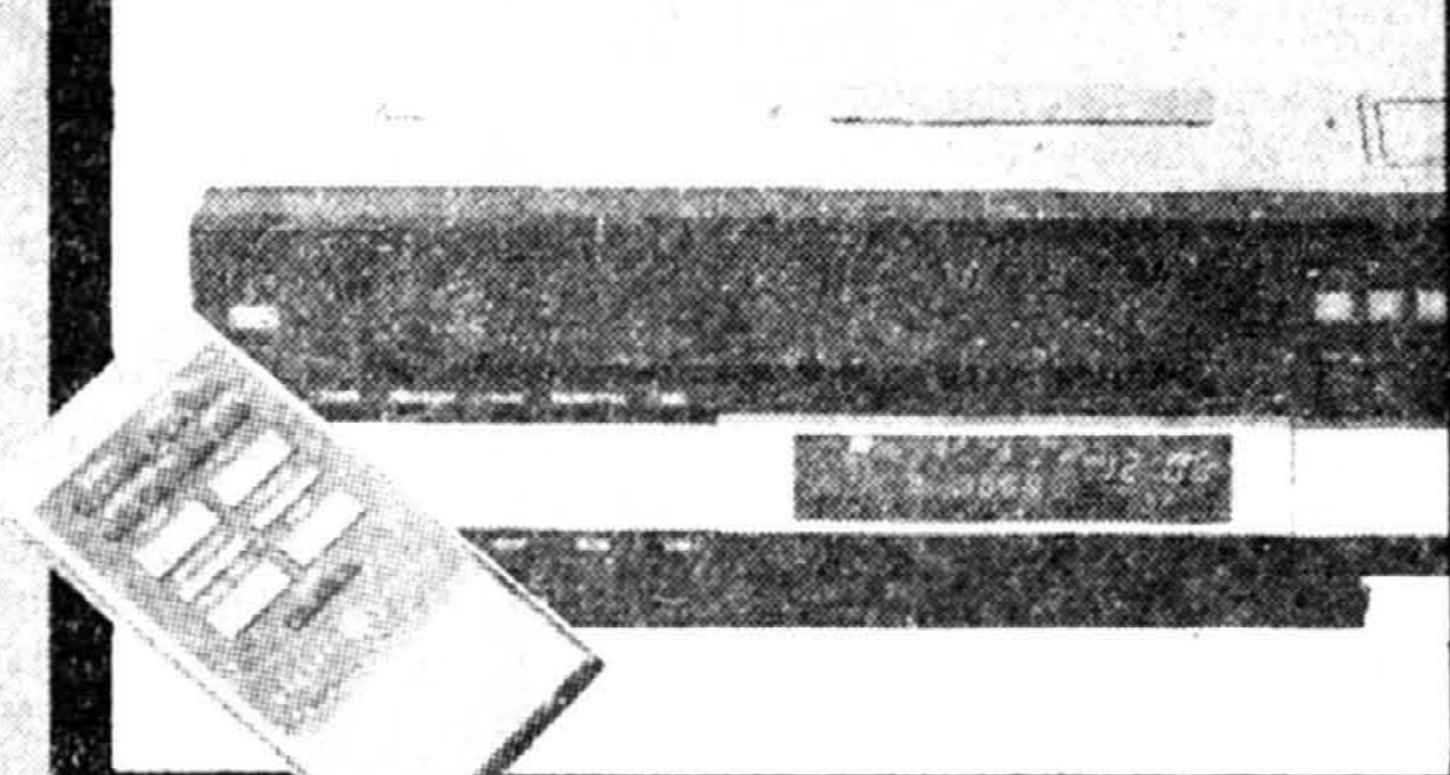


GENERAL ELECTRIC

Magnéscope Général Électrique (VHS) VCR 5010

Des effets spéciaux pour tous les goûts et une grande facilité d'utilisation: 4 programmes/14 jours, capacité de 107 canaux, convertisseur intégré, télécommande sans fil à 14 fonctions.

699⁹⁵



SANYO

Chaîne stéréo Sanyo SYS 340

Une valeur sûre! Magnétocassette double, syntonisateur digital avec mémoire de présélections, amplificateur 60 watts total, table tournante à retour automatique, haut-parleurs à 3 voies.

699⁹⁵



GARANTIES

1. **Garantie:** Sur composantes électroniques selon les termes et conditions mis en vigueur par les fabricants à la date d'achat.

2. **Remboursement:** La différence de prix, si vos composantes électroniques sont vendues moins chères aux mêmes conditions jusqu'au 25 janvier 1985.

3. **Échange:** Tout élément de votre système électronique pour un modèle plus avancé durant les 30 jours suivant l'achat.

ATLANTIQUE

Nord
Centre commercial
St-Martin
965, boul. Curé-Labelle
682-0550

Sud
Place Greenfield Park
457, boul. Taschereau
671-4290

Ouest
Mail West Island
(sortie boul. des Sources
de la Transcanadienne)
683-1943

Centre de liquidation
6060 est, boul. Métropolitain
253-3769
(sortie Lacordaire)

ATLANTIQUE 6245, boul. Métropolitain Est
(Sortie Langelier) 328-0955 Magasin principal

Le Guide des aînés peut-être traduit

■ QUÉBEC (PC) — Le Guide des aînés, publié cette année à l'intention des personnes du troisième âge, sera peut-être traduit en anglais, a indiqué hier le ministre des Communications Jean-François Bertrand.

Interrogé à l'Assemblée nationale par la députée de Mégantic-Compton, Mme Madeleine Bélanger, M. Bertrand a fait savoir que ce document de références sera publié en anglais

dans la mesure où la demande correspondrait aux coûts de production et de commercialisation.

Le ministre a expliqué que c'est la sagesse qui l'a guidé en décidant de ne pas traduire cette publication immédiatement. Lors de la publication du Guide des citoyens, il y a quelques années, à peine 1,500 des 5,000 copies qui avaient été offertes en version anglaise ont trouvé acheteur, a-t-il précisé.

LE PREMIER NOËL DE LA PONY

Quelle année ce fut pour la Pony! Nouveau chez-soi. Nouveau climat. Nouveaux amis. Et voilà Noël! Tant de Canadiens sont montés en Pony qu'elle a établi de nouveaux records de ventes pour les importées. Ceux qui ont amené la Pony au Canada aimeraient vous remercier pour l'accueil que vous lui avez réservé. Hyundai vous souhaite un Joyeux Noël et espère que la route se fera belle et agréable pour vous au cours de la nouvelle année.



HYUNDAI AUTO CANADA

POUR CLARIFIER LES ARTICLES À CARACTÈRE FINANCIER

Un comité d'étude s'attelle à la révision de la charte de Montréal d'ici à 1986

■ Le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, a rendu publique cette semaine la proposition d'un groupe de travail visant à réaliser une recommandation du vérificateur, soit mettre de l'ordre dans les articles à caractère financier de la charte de la ville.

remarques du vérificateur général que par les questions de l'opposition sur l'attribution, par le comité exécutif, de contrats de plus \$25 000 sans passer par le conseil municipal.

Dans son rapport du 23 mai 1983 au comité exécutif, le vérificateur mentionnait que « l'analyse du vote de 23 crédits ne permettait pas de percevoir une constance administrative sur:

- l'autorité qui octroie les contrats;
- la source budgétaire;
- les procédés de virements de crédits;
- l'imputation inscrite à la suite de la décision et celle inscrite aux registres comptables. »

Le vérificateur recommandait donc que le comité exécutif soumette au conseil municipal, pour approbation par l'Assemblée nationale, une refonte complète de tous les articles de la Charte concernant la gestion financière

de la Ville de Montréal.

Le comité d'étude mis sur pied par l'exécutif pour étudier cette question comprend des représentants des services des finances, du revenu, du contrôleur général, du contentieux, ainsi que le vérificateur lui-même, M. Guy A. Trudel.

Selon le rapport déposé par M. Lamarre, les modifications qui seront suggérées doivent « améliorer, s'il y a lieu, le texte de la Charte en ce qui a trait à l'aspect financier des opérations de la Ville ».

Jusqu'à ce jour, les travaux du comité ont coûté \$138 000. Pour mener le projet à terme, en avril 1986, il lui faudrait des crédits additionnels de près de \$500 000.

Une autre méthode qui n'exigerait pas l'embauche de personnel supplémentaire, rendrait le travail plus lent: le comité ne pourrait alors s'acquitter de sa tâche avant mai 1987.

MARIANE FAVREAU

La proposition prévoit deux scénarios possibles dont les échéanciers sont différents. Le comité d'étude privilégie l'approche globale avec huit exécutants (embauche de trois personnes). Dans ce cas, l'étude pourrait être terminée en avril 1986 et la Ville pourrait alors présenter un dossier complet au législateur pour révision de sa charte.

Ce travail est rendu nécessaire par la présence d'articles contradictoires de la charte de Montréal. Elles sont soulignées tant par les

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES · SOUMISSIONS

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

AIN.48249.F 15 janvier 1985 SYSTÈME GRAPHIQUE INTERACTIF DE CARTOGRAPHIE ASSISTÉ PAR ORDINATEUR Garantie de soumission: 40 000 \$	DMG.45213.F 15 janvier 1985 RACCORDS POUR CONNEXIONS SOUTERRAINES, ISOLATION SYNTHÉTIQUE Garantie de soumission: 10 000 \$	DMG.45219.F 15 janvier 1985 RACCORDS POUR CONNEXIONS SOUTERRAINES, ISOLATION SYNTHÉTIQUE Garantie de soumission: 10 000 \$
ACZ.40563.F 8 janvier 1985 PINCES D'ANCRAGE ET ANGULAIRES EN FONTE MALLEABLE Garantie de soumission: 10 000 \$	BGT.45020.F 15 janvier 1985 76 AUTOMOBILES SOUS-COMPACTE, À TRACTION AVANT Pas de garantie de soumission	

Les conditions de chacun des appels d'offres sont définies dans un document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30, à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC SERVICE ACHATS
7^e ÉTAGE
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉBEC H2Z 1A4

Les soumissions seront reçues jusqu'à 10h30 (heure de Montréal), à la date indiquée ci-dessus. Seules les personnes physiques ou morales qui ont une place d'affaires au Québec peuvent soumissionner après avoir obtenu le document d'appel d'offres directement de l'endroit susmentionné.

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie égale au montant susmentionné ou à 10% au moins du grand total de leur soumission. La garantie pourra être sous la forme d'un chèque visé ou d'un cautionnement fourni par une compagnie d'assurances.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire, on peut communiquer avec le service Achats à (514) 289-2525.

Le directeur, Approvisionnement
Roger A. Labrie

La Commission scolaire
Saint-Jérôme

APPEL D'OFFRES

PROPRIÉTAIRE:
COMMISSION SCOLAIRE SAINT-JÉRÔME
995, rue Labelle
SAINT-JÉRÔME (Québec)
J7Z 5N7
Téléphone: (514) 436-5040

SOUMISSIONS:
ATELIER D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ
APPAREILLAGE, OÙTILLAGE
84-85-79
ATELIER D'ÉLECTROTECHNIQUE
ET ÉLECTRO-MÉCANIQUE
APPAREILLAGE, OÙTILLAGE
84-85-80

OBTENTION DES DOCUMENTS:
BUREAU DE LA COMMISSION SCOLAIRE
SAINT-JÉRÔME
SERVICES DE L'APPROVISIONNEMENT

CLÔTURE:
Le 8 janvier 1985, à 14 heures.
Cet appel d'offres représente un abrégé des textes d'appel d'offres officiels inclus aux documents remis aux soumissionnaires.

Yves Blouin, ing.
Directeur des services
de l'équipement

CORRECTIONS

Dans notre annonce publiée le 12 décembre 1984, le produit



LALCO
vitamine E
source naturelle
format 100, 400 u.l.
aurait dû se lire
579\$



LALCO
vitamine C
500 mg
aurait dû se lire
blanc format 100
269\$

Nos excuses à notre clientèle

PHARM-ÉCOMPTÉS
JEAN GOUTU

MISE AU POINT

Dans notre cahier publicitaire «Meilleurs vœux, meilleures affaires» en vigueur jusqu'au 15 décembre, à la page 23, l'article «K» est un combiné radio AM / FM et lecteur de cassette et non pas magnétocassette. À la page 27, pour l'article «D» no 85732, le texte aurait dû se lire comme suit: «deux phares, interrupteurs, câblage».

Nous nous excusons de ce contretemps.

SEARS CANADA INC.

Pour trouver un nouveau logement, les ANNONCES CLASSÉES de la presse 285-7111

Suite des Avis légaux en pages B 6 et F 6

CORRECTION

Dans notre cahier publicitaire en couleurs pour la semaine du 10 au 15 décembre, distribué dans vos foyers, l'illustration et l'article en page 5 aurait dû se lire comme suit:

Bas culotte Steinberg, modèle no 6006, culotte et pointes renforcées tailles universelles ou modèle no 6020, Diaphane pied sandale tailles universelles

pièce 99¢

Nos excuses à notre clientèle.


STEINBERG INC.

enfin! un vrai

VIDÉO PORTATIF



MODÈLE 2400 1969^{99\$}

ÉTUI GRATUIT

KODAVISION

SYSTÈME VIDÉO SÉRIE 2000

Camescope, Module m.f., syntonisateur, cassettes.
C'est maintenant facile pour vous de «passer» à la télévision.

Revivez les meilleures heures de votre vie. Fêtes. PARTIES. VACANCES. Captez ces moments avec un système vidéo qui est portatif, léger et amusant; le tout nouveau système 8 mm KODAVISION. Le Camescope KODAVISION, qui combine caméra et enregistreur, est compact et facile à utiliser. Avec lui, vous pourrez enregistrer l'action avec son et couleuvre pratiquement partout. Et la revoir sur-le-champ ou sur votre téléviseur à l'aide du Module m.f. (multi-fonctions). Ajoutez le syntonisateur/minuterie KODAVISION et vous voilà en possession d'un magnétoscope complet pour enregistrer et visionner vos émissions de télé. Vous pouvez même faire des copies ou transferts sur le format 1/2 po VHS ou BETA. Voyez-nous sans tarder pour une démonstration.

LES 13-14-15 DÉCEMBRE

13-14 DÉC. 18h à 21h — 15 DÉC. 10h à 16h

DÉMONSTRATION

PAR M. YVAN FOREST, REPRÉSENTANT KODAK

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION UNIQUE

L.L. LOZEAU

Le grand chef de la photo/vidéo

6229 St-Hubert 274-6577
Beaubien



le grand chef de la photo

LAVAL L'opposition anticipe une augmentation de taxe en 1986

Le parti d'opposition, à Laval, croit que les contribuables devront subir une augmentation de la taxe foncière de .30 cents par \$100 d'évaluation en 1986, si l'administration municipale n'apporte pas de modifications à son budget de l'an prochain, qui doit être présenté aujourd'hui. L'opposition pense aussi que l'administration Lefebvre aurait pu baisser le taux de .7 cents au lieu de le maintenir à \$2.20.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le leader de l'opposition, Raymond Fortin, a rappelé qu'au début de 1984 le maire Claude Lefebvre avait pris l'engagement formel de remettre \$60 à chaque contribuable afin d'aider à la relance économique. « Si le maire, dit-il, avait respecté sa parole, le taux de la taxe foncière serait donc de \$2.13, la différence de .7 cents équivalant aux \$60 promis. Mais il n'en est rien: le taux demeure inchangé. Ce qui signifie que le crédit dû et attendu par les citoyens servira à boucler le budget. Le Père Noël, ce sera pour une autre année! C'est une augmentation de taxes déguisée. »

Dans sa rencontre avec la presse, hier, 24 heures avant que le maire ne dévoile aux représentants des médias son budget, le conseiller Fortin a dit qu'il avait aussi demandé à l'administration Lefebvre de maintenir la taxe d'eau à \$132 afin de ne pas pénaliser les personnes âgées et les personnes à revenu moyen. En 1985, la taxe d'eau doit être haussée de \$12.

Parlant au nom de ses collègues, M. Fortin a également dénoncé la hausse de 9,2 p. cent du budget. « Une hausse aussi importante n'a aucun sens, a-t-il déclaré. Dans les autres municipalités de la région, l'augmentation des budgets pour la prochaine année se situe dans les 4 p. cent. À Laval, l'administration Lefebvre a 'coupé dans le gras' de ses premiers budgets et voilà maintenant qu'elle ouvre la machine à pleine vapeur. Si aucune modification n'est apportée, Laval n'aura plus aucune réserve dans ses coffres. »

Afin d'équilibrer le prochain budget, M. Fortin invite les autorités à retrancher \$5,5 millions. « Si le maire fait la sourde oreille à nos suggestions et refuse de modifier son prochain budget, les contribuables devront payer la note en 1986 », soutient-il.

Une voiture
un prix
une **VOLVO**
AUTO AVO INC.
2077, Ste-Catherine ouest
Tél.: 931-8244

VITRAIL GRANDE VENTE

du 3 déc. au 15 déc. 1984

- Soudure 60/40 500 grammes 7,09\$
- Ruban de cuivre 7/32 pouces et 3/16 autres largeurs moins 25% chacun 2,49\$
- Couteau à l'huile (super cutter) à partir de 16,95\$
- Verre Armstrong à partir de 2,99\$
- Verre Wissmach à partir de 1,49\$
- Verre Spectrum à partir de 2,89\$

C'est votre dernière chance de vous procurer les toupies électriques et le fer à souder W-100 avec contrôle thermostatique au bas prix de:

- G-5 Starlet 65\$
- G-4 Glasstar 150\$
- W-100 49,95\$

Surveillez nos spéciaux journaliers et ne manquez pas nos démonstrations gratuites.

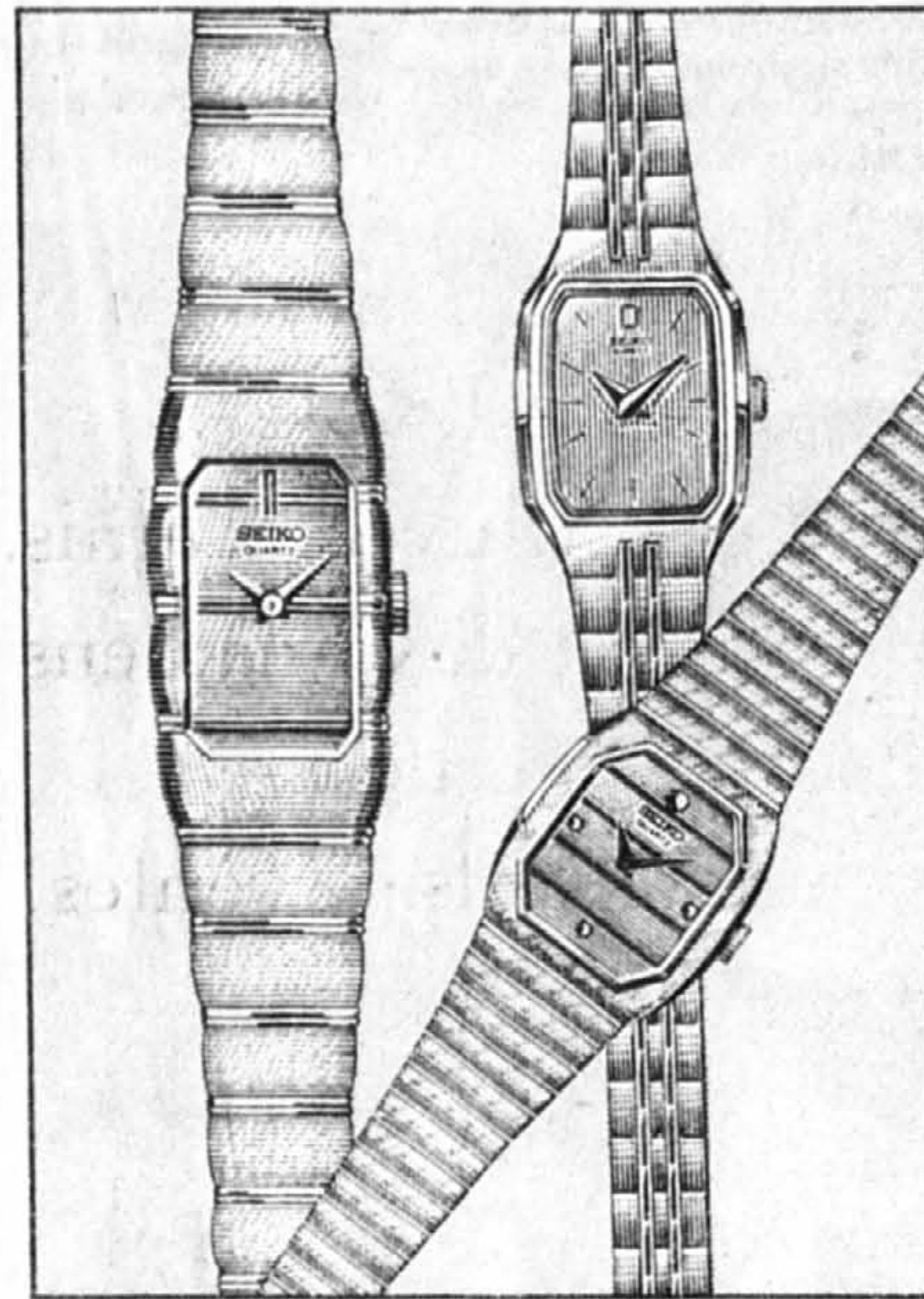
Renseignez-vous des heures.

Sur présentation de cette annonce, vous aurez droit à une pige dans notre arbre magique.

Le Centre du Vitrail

10512, boul. Saint-Laurent, coin Prieur
Montréal, Québec
331-5684
Metro Henri-Boufassa

Chroniques de mode: Créations Seiko d'Automne 1984 pour elle à des prix sensationnels.



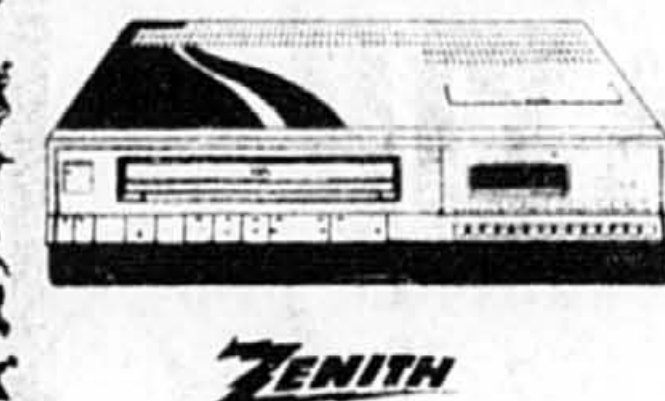
Vous êtes cordialement invités à assister à la plus élégante réunion de la saison. Voici rassemblées les nouvelles créations Seiko opulentes et élégantes. Vous serez surpris par la variété, la performance visant la perfection, l'imagination et surtout par ces excellents prix. Venez faire un bel achat d'une belle Seiko au quartz. Nous sommes à votre service—lequel sera attentif, soutenu—tout ce que mérite la montre qui est désormais le critère universel du temps.

HEMSLEYS

BIJOUTIERS DEPUIS 1870

660, rue Ste-Catherine ouest, angle University
Tel.: 866-3706

ZENITH pour un JOYEUX NOËL TRÈS SPÉCIAL CETTE ANNÉE ET POUR TRÈS LONGTEMPS, DES CADEAUX MERVEILLEUX



VR-2000 + VAC 2

- 4 têtes
- programmable 1 événement sur 14 jours
- 8 heures d'enregistrement avec ruban T-160
- retour automatique et enregistrement instantané
- indicateur de durée et de ruban
- commande à distance incluse à l'infrarouge

GARANTIE 1 AN
599⁰⁰\$



ZENITH 20"

S-1906C, télé couleur un cadeau pour toute la famille

- tube écran «Chromasharp»
- châssis 100% modulaire
- syntonisateur super précis
- système de couleurs automatique
- cabinet très résistant, brun

487⁵⁰\$

Ces articles ne sont peut-être pas tous disponibles chez ces marchands. Les prix peuvent varier.

TOUS LES TÉLÉCOULEURS ONT UNE GARANTIE COMPLÈTE DE 3 ANS

VOYEZ L'UN DES MEMBRÉS DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS ZENITH

ALWIN 1924, rue Ste-Catherine Est 937-3547 6177, rue Sherbrooke Ouest 489-8444	LESSARD G.B. 2216, ch. Chambly Longueuil 468-1993	GRÉGOIRE T.V. 200, Charron Ville Lemoyne 671-9572	ARCA INC. 4117, boul. St-Laurent Montréal 845-6470	PRODUITS ÉLECTRONIQUES LTÉE 1935, de l'Église Montréal, Québec 789-8861	A. FORTIN T.V. 47, rue Fleury Ouest Montréal 381-9261
ÉLECTRONIQUE LOGIK 4855, boul. des Sources Pierrefonds 883-5189	LE CLUB VIDÉO 11 magasin pour bien vous servir	CHARLEBOIS T.V. 101, St-Avenue Lachine 637-5578	VIDÉO SHACK 4156 Ste-Catherine Ouest 933-3669 6251, rue Sherbrooke Est 258-1651	L'ÉCUEYER T.V. 101, Ste-Anne Ste-Anne de Bellevue 453-8912	LA TOUCHE MAGIQUE 5243, ch. Queen Mary Montréal 481-2702



ZENITH 14" série Custom A-1310W

- modèle étroit et tube écran de grande perfection
- châssis Z-1 à modules
- syntonisateur très précis
- cabinet résistant, couleur noyer ou gris métallisé
- idéale pour le chalet ou la cuisine

367⁵⁰\$



ZENITH 20" couleur SA-1923W

- syntonisateur au quartz
- compatible au câble
- commande à distance
- accès direct à tous les postes
- magnifique cabinet noyer
- un cadeau très apprécié par toute la famille

639⁵⁰\$



ZENITH 20" système 3 Télé couleur portative SA1927W

- compatible au câble
- commande à distance
- syntonisateur « Touche magique »
- châssis 100% modulaire
- nouveau tube « Chromacolor »
- superbe cabinet fini noyer vinyle

669⁵⁰\$



ZENITH 20" système 3 perfectionnée SA1961W

- nouveau tube Chromacolor
- commande à distance
- compatible au câble
- syntonisateur au quartz
- système complet à 4 haut-parleurs
- adaptateur pour recevoir le décodeur stéréo
- style moderne couleur noyer
- même modèle SA-1961 PT mais gris métallisé

829⁹⁵\$



ZENITH 26" télé console SA254IX le superbe... Panorama 700

- commande à distance
- célèbre «Space Phone»
- nouveau tube écran «Chromacolor»
- compatible au câble
- composition automatique de 4 numéros de téléphone
- une fierté dans votre salon

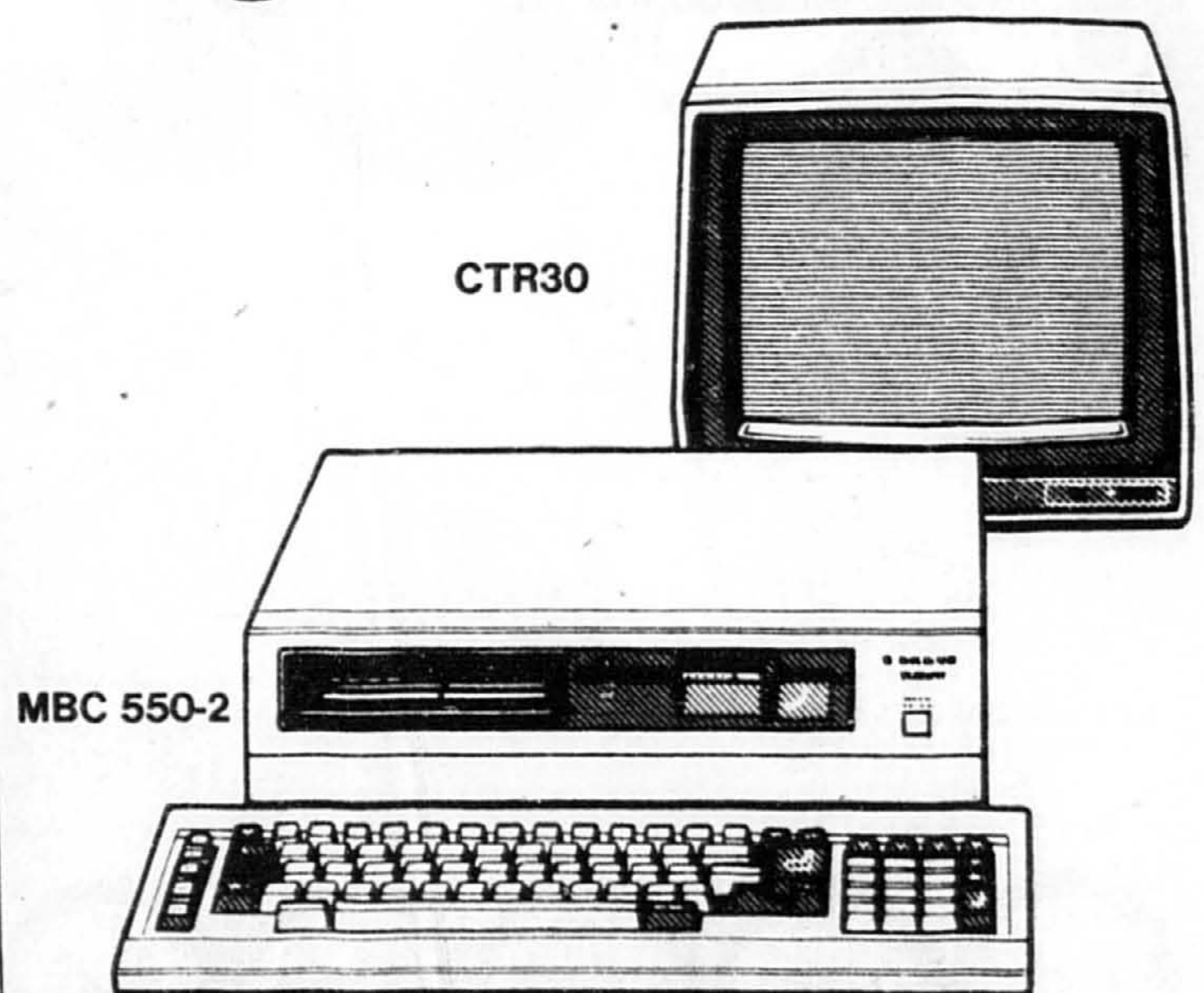
1 399⁰⁰\$

FUTUR BYTE

depuis 1977... pour toujours...

vous offre la nouvelle gamme des produits

SANYO



- moniteur CRT 30
- 256 K
- 2 unités de disquettes 360 K
- clavier français
- MS Dos
- Word star, Basic, Calc star

seulement

\$1995⁰⁰

SANYO détaillant autorisé

1189, Place Phillips
Montréal 861-2831

NOUS AVONS D'AUTRES MAGASINS POUR VOUS SERVIR

6846, rue Jarry est
327-3121
Saint-Léonard

1356, chemin Ste-Foy
418-881-0546
Québec



1366, boul. des Récollets
Trois-Rivières

1295, chemin Chambly
677-5264
Longueuil

1576, rue King ouest
564-1204
Sherbrooke

SELON UNE ÉTUDE DE LA FÉDÉRATION DES ACEFS

Si Bell perd le monopole de l'interurbain, le coût du service local pourrait tripler

Si Bell Canada perd son monopole sur les téléphones interurbains et doit rééquilibrer

JEANNE DESROCHERS

ses tarifs, les abonnés de Montréal pourraient faire face à une hausse de 156 p. cent (de \$10.65 à \$27.25), les abonnés des Trois-Rivières, une hausse de 208 p. cent (de \$8 à \$24.60) et les abonnés de

Poste-à-la-Baleine, une hausse de 346 p. cent (de \$5 à \$22.30).

Ces chiffres sont fournis par la Fédération des ACEFS (associations coopératives d'économie familiale), inquiète de ce que la décision de faire perdre à Bell son monopole sur les téléphones interurbains se prenne dans « un cercle fermé », c'est à dire aux audiences de la CRTC.

Même si on les dit publiques, ces audiences où débattent des experts se tiennent loin du public, dit l'ACEF. Et pourtant c'est lui, le public, qui paiera la note si les grandes entreprises bénéficieront de meilleurs tarifs interurbains.

Une décision lourde de conséquences

Pour l'ACEF, il n'est ni juste ni

logique de laisser entre les mains du CRTC une décision aussi lourde de conséquences. C'est au gouvernement d'établir une politique nationale claire en matière de communications

Le public se retrouve dans la situation de vieux locataires face à un nouveau propriétaire qui rénove et change les règles du jeu. Bell avait trouvé moyen de financer ses services moins rentables,

comme les appels locaux et le service dans les régions éloignées, par ses services plus rentables, comme la location des appareils et appels interurbains.

Or Bell a déjà perdu son monopole sur la vente des appareils, et maintenant à deux concurrents, CNCP télécommunications et BC Rail, veulent entrer dans le marché de l'interurbain.

La Fédération des ACEFS est la seule, pour le moment, à mener la bataille sur la place publique. Mais aux audiences du

CRTC elle a entendu des opinions qui ressemblent à la sienne, entre autre du syndicat des employés en communication, et des représentants de toutes les provinces, sauf l'Ontario.

La Fédération cherche des alliés parmi les ministres et les députés, et elle se dit convaincue que le gouvernement fédéral pourrait geler la décision du CRTC, jusqu'à ce qu'il ait établi une politique cohérente sur la question.

AVIS À TOUTES LES PARTIES CONCERNÉES
CE SAMEDI À MIRABEL
ENCAN NON PRÉVU TENU À BREF DÉLAI
 STOCK DE TAPIS ET CARPETTES NOUËS MAIN, EN TRANSIT ET EN ENTREPÔT, PROVENANT DE CERTAINS ENCANS RÉCEMMENT TENUS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL.

TAPIS PERSANS ET AFGHAN
CARPETTES NOUËS MAIN D'ORIGINES DIVERSES
 LIQUIDATION TOTALE DE TOUT LE STOCK AVANT LA FIN DE L'EXERCICE FINANCIER 1984.
TERMES: LIVRAISON IMMÉDIATE; COMPTANT OU CHÈQUES BANCAIRES.
INSPECTION: SUR PLACE, DE 11 HEURES À MIDI.
SAMEDI 15 DÉCEMBRE, ENCAN À MIDI PRÉCIS
HÔTEL CHÂTEAU DE L'AÉROPORT, MIRABEL
 ANGLIS & MIDDLE EAST FACTORS (CANADA) LTÉE
 333 WILSON AVENUE, TORONTO, M3H 1T2 TEL.: (212) 737-0532

BONIMART

GRAND

SOLE

DU SOIR

Spéciaux en vigueur pour une demi-heure seulement tant qu'il y en aura.

Le vendredi 14 décembre, de 17 heures à 21 heures! Soyez au rendez-vous! Ce sera tout un événement! Vous aurez la soirée devant vous pour examiner tranquillement les aubaines exceptionnelles que vous propose le Grand solde du soir de Bonimart. Vous y ferez des affaires en or! N'oubliez surtout pas de venir nous voir vendredi soir! C'est BO... C'est BON... C'est BONIMART!

Cela promet d'être sensationnel! Mais n'attendez pas trop longtemps. Les aubaines du Grand solde du soir risquent de disparaître rapidement!

DU CAFÉ GRATUIT*
 De 19 heures à 21 heures!
*Non disponible à Laval et à la Place Decarie à Duvernay et au Mail Centre-Ville à Québec

247 grammes Mousses Alberto
 3 par étiquette

8.99 Popote hygiénique de marques connues
 24 sachets

1.33 Douillettes Wobasso confortables
 2 pièces ou grand assorti Au Choix

22. 50% de rabais sur les coffrets de puise-électroménagers
 Alou, Commodore 64, VC-20 ou Intellision

1. de rabais sur les cigarettes de marques connues
 20 cigarettes, 25 King size, 100 cigarettes (selon le magasin)
 (Coffrets de marques connues)
 Limite: 3 sacs par client(e).

7.77 Chips Hostess, Sobieski
 200 grammes

15. Jeans G.W.G. pour hommes
 taille 32-34, Coupe bicolor ou pour femme, tailles assorties

Offres spéciales surprise!
 Offres spéciales du magasin!

Notre politique des aubaines
 Economiser de l'argent, c'est important, mais la qualité de la marchandise l'est tout autant! Nous nous engageons à vous offrir la meilleure qualité pour le meilleur prix. Ça c'est une aubaine!

Notre politique de remboursement
 Si vous n'êtes pas entièrement satisfait de votre achat, nous vous garantissons qu'il sera remplacé, réparé, selon les termes de la garantie, ou même remboursé, avec le sourire.

Ouvert du lun. au mer. jusqu'à 17h30 (Duvernay, St-Jean, Laval, Métropolitain et Décarie jusqu'à 18h) Jeu. et ven. jusqu'à 21h. Samedi jusqu'à 17h. Stationnement gratuit.

Châteauguay
 Boul. St-Jean-Baptiste et St-François
 Châteauguay

Des Ormeaux
 Boul. Chambly et des Ormeaux,
 Longueuil

Laval
 Centre 2000, boul. St-Martin et
 boul. Daniel-Johnson, Laval

Duvernay
 Centre Duvernay, boul. de la Concorde
 et de Callières, Duvernay Laval

Decarie
 Place Decarie, Vézina et voie de service
 du boul. Decarie, au sud de Jean-Talon

St-Jean
 Place St-Jean, boul. du Séminaire et
 St-Louis, St-Jean

Greenfield Park
 Taschereau et chemin de la Grande
 Ligne, Greenfield Park

Métropolitain
 Vieux entre Jean-Talon et boul.
 Métropolitain, St-Léonard

MasterCard
 VISA

Bonimart

PHOTO S.O.S

DÉVELOPPEMENT ET AGRANDISSEMENT: SERVICE 1 H

idées cadeaux

TRÉPIED HEIWA HS-102
 Joli trépied compact et robuste
 Garantie 1 an
29.99\$

VISIONNEUSE À DIAPOSITIVE HANIMEX
 Écran clair et net, facile d'entretien, fonctionne sur pile ou courant AC.
9.69\$

FUJI
 Spécial 3 films photo couleur
 35mm 100 ASA 24 poses
8.99\$

RABAIS-VACANCES DE 50\$ HOLIDAY VOUCHER

1424, McGill College, Montréal, Qué. H3A 1Z6 **842-5267**

AVIS LÉGAUX · APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

Société immobilière du Québec

Avis public

Recherche d'un local à Montréal
 PROJET: JUS 06 6546 185.4

Description et localisation du local:
 La Société immobilière du Québec désire louer, selon un bail de CINQ (5) ans, un espace à bureaux d'une superficie principale minimale de 277 mètres carrés et maximale de 305 mètres carrés, mesurée selon ses normes de mesurage. La superficie locative consignée au bail sera ajustée selon les mêmes règles. Ce local doit être dans un endroit où le règlement de zonage le permet, et doit être livré au plus tard SOIXANTE (60) jours après la réception du document d'acceptation du local; le local doit être situé à l'intérieur des limites suivantes: au Nord: rue Sherbrooke, au Sud: rue Notre-Dame, à l'Est: rue Université et à l'Ouest: rue Atwater.

Date de clôture et validité des propositions
 Pour être valables, les propositions doivent être retournées dans l'enveloppe pré-adressée fournie à cet effet, avant 15:00 heures, le 17 janvier 1985. Les propositions sont valables pour soixante (60) jours à compter de l'heure et du jour de clôture des propositions. La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre proposition.

Information et procédures
 Toute personne désirant présenter une proposition peut consulter gratuitement ou obtenir moyennant la somme de 10\$, la documentation pertinente à ce projet, ou en s'adressant à Monsieur Patrick J. Grégoire ou Monsieur André P. Roy (tél.: 873-5483) à l'adresse ci-dessous.

Société immobilière du Québec
 Direction du Bureau de Montréal Le Directeur de la location
 190, boul. Crémazie est, 2e étage
 Montréal (Québec)
 H2P 1E2

ROBERT GRÉGOIRE, ing.

CORRECTION

Dans notre annonce parue mercredi 12 décembre, l'article suivant aurait dû se lire comme suit:

SALOMON 747
ou LOKON 99 HP
 Ord. 159.99\$
Maintenant 99.98\$
 Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

arlington sports

Prenez avis que la compagnie **A. BENCHAYA ET FILS INC.** demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Suite des Avis légaux en pages B 4 et F 6

Pour 4 jours à Old Orchard, il perd son emploi et \$17 000

Un vendeur de fourgonnettes, qui avait emprunté un véhicule neuf de la compagnie pour laquelle il travaillait, Les Vacanciers Mobiliers Inc., pour prendre quatre brèves journées de vacances à Old Orchard, doit maintenant regretter fort cette escapade dans le Maine avec sa petite famille.

Car, après avoir perdu son emploi à cause de cet emprunt, il doit maintenant faire face à la perte de l'indemnité de départ attachée à son poste, soit \$17 000.

En Cour supérieure, Denis D. avait eu gain de cause contre la compagnie mais, par décision majoritaire des juges Turgeon et Beauregard, la Cour d'appel vient de décider qu'il n'a pas droit à cette somme parce qu'il ne s'est pas conformé aux dispositions de

son embauche touchant ses tâches et ses responsabilités.

En bref, le vendeur avait obtenu permission de prendre quelques jours de vacances, en août, et d'utiliser à cette fin un « camper » usagé. Mais, la veille de son départ, on avait vendu le véhicule qu'il était censé utiliser. Qu'à cela ne tienne: il s'était choisi un Space Arrow tout neuf et avait pris le chemin de la mer. Puis, au retour, il avait nettoyé le véhicule à fond pour faire disparaître toute trace de l'usage qu'il en avait fait.

La Cour souligne que l'intimé savait quelle était la politique de son employeur quant à l'usage des véhicules neufs. Il était permis de les conduire sur le site d'expositions ou pour en faire la démonstration à un client, mais il était interdit d'en

faire un usage personnel sur la route en raison des dangers d'accident, de l'usure et des risques de bris mécaniques.

Le vendeur était d'autant plus au courant de cette politique que, deux ans avant cet incident, il avait été une première fois

remercié de ses services également pour utilisation d'un véhicule neuf à ses fins personnelles et sans autorisation.

L.L. LOZEAU

LOZEAU et COKIN®

présentent

Une promotion incroyable!

À L'ACHAT DE FILTRES COKIN, LOZEAU RACHÈTE VOS VIEUX FILTRES PEU IMPORTE LEUR CONDITION.

Détails au comptoir.

6229 St-Hubert 274-6577
Beaubien

Sympathique et compatible

ORDINATEUR RBI 64K — 10 clés programmables, 188 clés de commande, clavier numérique, clés à répétition automatique, contrôleur D.D., lecteur de disquettes 3540, moniteur NEC 12", carte d'imprimante RBI, imprimante à matrice par points 100 CPS, manuels, câbles, 6 heures de cours.



1 499\$ ENSEMBLE COMPLET.

ORDINATEUR RBI BASIC

Mémoire 64K, 188 clés de commande, 10 clés programmables, nouvelle mémoire ROM à auto-amorçage, modulateur R.F. pour branchement au téléviseur.

SOLDE 499\$

*ENSEMBLE POUR DÉBUTANT. Ordinateur 64K, lecteur de disquettes, carte-contrôle de disquettes, modulateur RF pour branchement au téléviseur.



VASTE GAMME D'ACCESSOIRES

*Garantie de 2 ans sur les pièces et la main-d'œuvre; la deuxième année, la main-d'œuvre est gratuite uniquement sur les systèmes complets.

ENSEMBLE PROFESSIONNEL RBI1200

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi - mercredi, 9 h à 18 h
Jeudi - vendredi, 9 h à 21 h
Samedi, 9 h à 17 h

en dehors des heures d'ouverture, sur rendez-vous seulement

ENSEMBLES DE NIVEAU INTERMÉDIAIRE À PROFESIONNEL OFFERTS À PRIX ATTRAYANTS.

Club d'évaluation
DISKTRAX
Affiliation gratuite
jusqu'au 24 décembre
Logiciel d'évaluation à 7.50\$
735-3106

8460, chemin Darnley
VMR 735-4351

La Couronne ne peut invoquer des documents illégalement

« retenus »

Accusé de faux et d'usage de faux, un résident de l'Estrie, Jean Parenteau, vient d'invoquer avec succès l'article de la Charte canadienne des droits qui ne défend pas uniquement les saisies abusives mais, tout aussi bien, la rétention illégale des objets alors saisis.

Lors d'une perquisition effectuée à son domicile, la police avait pris possession d'un document indiquant qu'une facture du magasin Doyon T.V. avait été entièrement payée. C'est ce document qu'utilisa la police, incidemment, pour faire exécuter des analyses d'écriture par des experts.

An terme d'une période de trois mois, Parenteau, procédant par requête en certiorari, obtenait l'annulation de la saisie et la restitution des objets enlevés de son domicile. Les policiers remirent alors tout, sauf le document incriminant, dont ils voulurent se servir à son enquête préliminaire devant le juge Michel Côté.

C'est alors que la défense s'opposa à cet usage, en soulignant qu'il y avait eu violation de l'article 8 de la Charte lorsque les agents avaient omis de rendre le tout au prévenu. Il y a donc eu geste abusif, de dire le magistrat. L'acceptation de cette preuve par le tribunal pourrait certainement apparaître comme un cautionnement moral à ce geste, explique-t-il, et aurait pour conséquence de ternir et de déconsidérer l'administration de la justice. Cette preuve est donc refusée.

La CTCUM s'oppose à la réintégration d'un chauffeur

La CTCUM a déposé en Cour supérieure, hier, une requête en évocation contre la décision d'un arbitre lui ordonnant de reprendre à son service un chauffeur d'autobus qu'elle avait congédié après qu'il eut reconnu sa culpabilité à une accusation de tentative d'agression sexuelle d'une fillette de dix ans.

L'incident ne s'était pas produit sur la propriété de la Commission mais pendant un congé du prévenu. Tout d'abord condamné à neuf mois de détention, en Cour criminelle, il a vu sa peine élevée à deux années de pénitencier, par la Cour d'appel.

La CTCUM soutient qu'il est déraisonnable de l'obliger à reprendre à son service cet employé qui a, selon l'arbitre Roger G. Martin lui-même, commis un crime répugnant. Elle rappelle que ses véhicules transportent chaque jour des milliers d'écolières et de fillettes ayant à peu près l'âge de celle qui a été agressée.

Coupable d'avoir retenu les services d'un jeune prostitué

S'étant reconnu coupable d'avoir retenu les services d'un jeune prostitué de 15 ans, Pierre Grisé, 41 ans, devra purger une peine de six mois de prison. Le juge Denis R. Lancôt, de la Cour des sessions, a tout de même noté que l'accusé a finalement vécu pendant trois mois avec l'adolescent et qu'il en est résulté, dans une certaine mesure, des avantages. « Malgré tout, lorsqu'il a encouragé la prostitution mâle d'un adolescent, il ne l'a pas fait par amitié mais pour satisfaire ses passions », remarque encore le magistrat.

CITIZEN

Voici enfin, chez nous, la japonaise au quartz No. 1 en Europe!

No. 1 en France
No. 1 en Allemagne
No. 1 en Italie...

C.M. Michaud vous offre la plus importante collection de montres au quartz Citizen au pays. Vous êtes assurés d'y trouver la montre No. 1 qu'il vous faut, à un prix qui vous convient... sur mesure.

25% d'escompte PLUS un cadran gratuit!

Votre bijoutier C.M. Michaud vous offre, en grande première, 25% de rabais sur les prix suggérés de toutes les montres au quartz Citizen. De plus, obtenez un cadran au quartz gratuit, d'une valeur de 80 dollars, à l'achat d'une montre Citizen de 150 dollars et plus.



CADRAN GRATUIT!
Un cadeau de 80 dollars!!!
Achetez une montre Citizen de 150 dollars et plus, et choisissez l'un des 4 cadrans au quartz Citizen gratuits, d'une valeur de 80 dollars chacun. Cette offre incroyable est exclusive à C.M. Michaud et n'est valable que pour un temps limité. Venez vite chercher votre cadeau!

LE CENTRE OFFICIEL
CITIZEN
AU PAYS!

CM
MICHAUD

GRATUIT... GRATUIT... GRATUIT!
À l'achat d'une montre Citizen de moins de 150 dollars, obtenez gratuitement un cadran au quartz Citizen d'une valeur de 40 dollars!

Profitez aussi de la garantie de 5 ans sur toutes les montres Citizen ainsi que du remplacement gratuit de la pile pendant les 5 premières années.



Un bon conseil avant de laisser vos invités prendre le volant.

LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE

"Mon Bijoutier"

Une seule adresse: 937 est, rue Bélanger, Montréal (Québec) H2S 1G9 (514) 279-4527

